



Le projet du nouvel orgue de tribune du Temple de Cossonay. «La région romande ne comporte quasi aucun instrument inspiré de cette facture française. Ainsi, ce nouvel instrument enrichira par sa singularité le paysage organistique de nos contrées», explique-t-on à la Fondation Aura Musicae.

NOUVEL ORGUE DE TRIBUNE DU TEMPLE DE COSSONAY

Appel de fonds : dernière étape

COSSONAY Toute une région se mobilise depuis de nombreuses années pour parvenir à financer le nouvel orgue de tribune du Temple de Cossonay. Au moment où l'on arrive à la dernière étape de cet appel de fonds, la fondation Aura Musicae profite de la Journée des communes vaudoises pour relancer un appel à la générosité.

190'000 francs à financer

Parlons chiffres. Le coût de cet instrument d'exception, ayant nécessité plus de 8'000 heures de travail, est de CHF 700'000.-. Le montant déjà récolté grâce à la générosité de centaines de donateurs s'élève à CHF 510'000.-. Il reste donc à redoubler d'énergie pour trouver CHF 190'000.- d'ici à la fin de

cette année 2019 afin de compléter le financement. La fondation Aura Musicae vous propose de contribuer à l'acquisition de ce grand orgue en parrainant l'un de ses tuyaux ou en offrant un jeu complet.

Voici quatre montants liés aux parrainages: CHF 50.-, 100.-, 500.- ou 1'000.-. Quant au parrainage d'un jeu complet de tuyaux, il est proposé à CHF 30'000.-. En cas d'intérêt, voici les coordonnées bancaires: CEDC Sté Coop., Rue du Temple 2, 1304 Cossonay. CCP: 10-742-5. IBAN: CH52 0618 2016 5201 4880 6. Swift/BIC: RBABCH22182. Clearing: 6182.

Infos: www.auramusicae.ch

Toutes les informations sur cette grande aventure se trouvent sur le

site www.auramusicae.ch. Cela dit, on rappellera que le Temple de Cossonay appartient à la Commune depuis 1977. Les autorités soutiennent donc avec ardeur ce projet.

Des premiers contacts en vue du remplacement de l'orgue de tribune (installé en 1924) ont déjà été pris dès 1999. De plus, en 2007, la fondation Aura Musicae a vu le jour afin d'accompagner la mise en œuvre du projet d'acquisition du nouvel orgue et en assurer sa pérennité.

Orgue actuel en fin de vie

À l'heure actuelle, l'instrument propose une palette sonore assez terne en raison de la fabrication de ses tuyaux dont une grande partie est en zinc. Par ailleurs, la traction pneumatique est inconfortable, im-

précise, usée et n'offre une harmonisation intéressante que pour un répertoire restreint de pièces du 19e siècle. Hormis les organistes du Temple de Cossonay, les musiciens qui ont eu l'occasion de se servir de cet instrument ont chacun constaté que celui-ci est aujourd'hui en fin de vie.

Le nouvel instrument, sans équivalent dans la région, sera d'esthétique sonore française et de haute facture. Il est composé de 22 jeux sur 3 claviers à pédalier à traction uniquement mécanique. Il permettra de donner vie à un large éventail musical et de développer une offre musicale riche, «qui suscitera la création et un rayonnement culturel hors du commun», selon la Municipalité. ■